

Édito du maire

Un futur incertain

Le premier semestre 2006 s'achève. Un nouvel outil d'information et de communication est à votre disposition :

www.tessancourt-sur-aubette.com

N'hésitez pas à l'utiliser et le consulter.

Des rendez-vous importants durant ces derniers mois :

- Le Plan local d'urbanisme (PLU) est adopté.
- Le budget 2005 excédentaire permet d'envisager quelques projets.
 - Travaux de réfection des voies.
 - Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.
- Présentation du contrat rural.

Le Schéma directeur de la région Ile de France dessine les grandes lignes d'aménagements autoroutiers pour les décennies à venir. A l'heure actuelle, cinq tracés sont à l'étude pour prolonger la Francilienne ; le 5^e nous frôle... et menace notre qualité de vie d'où notre futur incertain.

Contre ce prolongement

Lors du conseil municipal de fin mars, vos élus ont voté unanimement contre ce tracé de prolongement qui passerait par Tessancourt. Depuis cette date, une commission municipale « Collectif contre ce projet » s'est constituée et agit.

Depuis la déviation du village (si longtemps attendue), Tessancourt a retrouvé sa tranquillité, il ne faudrait pas la perdre à nouveau.

En mon nom, la municipalité vous souhaite à tous une bonne lecture et un bel été.

Maurice Reubrecht



Pétition communale contre le 5^e tracé de la Francilienne (page 5)

**278 Tessancourtois l'ont déjà signée.
Épargnez-vous du flot de 78 000 véhicules /jour.
Signez-la !**

12/20 ans, la mairie vous offre la Fête du cinéma

Dépêchez-vous, il reste encore quelques passeports !

Les 25, 26 et 27 juin, profitez de la Fête du cinéma à l'UGC de Cergy-le-Haut. Aller et retour en car dimanche 25 et passeport offerts pour les 3 jours. Inscrivez-vous à la mairie (1 €). Retenez votre place : mardi 9h/12h et 13h30/20h ; jeudi 13h30/17h30 ; vendredi 10h/12h et 13h30/17h30 ; samedi 9h/11h30. Plus d'infos au 01 34 73 22 15.

Les choix des derniers conseils municipaux

• ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Pour un paysage urbain libéré des poteaux et fils électriques ou téléphoniques apparents, le conseil municipal s'est prononcé sur une proposition de planning d'enfouissement. Les travaux comprennent également les trottoirs, l'enrobé et l'éclairage public. Etant très onéreux, c'est avec l'aide du Conseil général des Yvelines, qu'ils s'étalent sur trois années dans l'ordre d'intervention suivant :

- 1 VIEILLE ROUTE DE MEULAN
- 2 RUE DES PETITES FONTAINES
- 3 CHEMIN DU MOULIN BRULE
- 4 RUE DU MENETTON / GRANDE RUE
- 5 ROUTE DE CONDECOURT
- 6 CHEMIN DE GAILLON/CHEMIN DE LA CAVÉE
- 7 RUE DE LA MARECHE
- 8 CHEMIN D'EVEQUEMONT
- 9 VIEILLE ROUTE DE MEULAN (seconde portion).

• LES 3 PROJETS DU CONTRAT RURAL

Ce contrat associant financièrement la commune, le département des Yvelines et la région Ile-de-France va permettre de concrétiser trois projets.

- L'aménagement d'un accueil périscolaire au rez-de-jardin du pavillon communal proche de l'école.
- L'aménagement d'un logement de fonction au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage du pavillon communal.
- La construction d'un garage - atelier municipal attenant à la salle des fêtes.

• MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tessancourt fait partie de la Communauté de communes Vexin-Seine reposant sur un ensemble de statuts. Depuis le 1^{er} janvier 2006, la communauté a reçu les compétences déclarées d'intérêt communautaire, suivantes :

- Étude, développement, réalisation et gestion des modes d'accueil de la petite enfance.
- Politique du logement social et actions en faveur des personnes défavorisées.
- Réalisation d'un schéma de développement du territoire, comprenant 4 volets : environnemental, économique, urbanisme et habitat, infrastructures routières et transports et définissant 5 zonages : protégées, urbanisées, à risques, d'intérêt communautaire, diverses de servitude).
- Emploi, formation, insertion : actions menées notamment par l'ANPE, la Mission locale et le Comité de bassin d'emploi (CBE Val-de-Seine) et la Plate forme d'initiative locale (PFIL).

• ETANG ET PIÈCE D'EAU

Pour la réhabilitation de l'étang des Prés (le premier bassin connaissant un engorgement d'environ 1 200 à 1 500 m³ rendant la pratique de la pêche difficile), et celle du parc de l'Aubette (notamment les berges de la pièce d'eau entre les deux bras de l'Aubette qui s'effondrent), les études sont confiées à une société spécialisée.

• SECURITE ROUTIERE A L'ECOLE

Afin d'assurer au mieux la sécurité des élèves à la sortie de l'école une demande de subvention est adressée au Conseil général pour la pose de barrières à la sortie de l'école, afin de canaliser la traversée des élèves, ainsi que la création d'un dos d'âne dans l'axe de l'entrée/sortie de l'établissement scolaire. Le ralentisseur situé devant l'arrêt des cars route de Condécourt sera alors retiré.

• APPROBATION DU PLU

Après quatre années de travaux des élus, le Plan local d'urbanisme (PLU), faisant suite à l'ancien POS, révisé et tenant compte des remarques des personnes publiques associées et des conclusions du commissaire enquêteur-, a été approuvé avec quelques modifications mineures. Il est accessible aux administrés à la mairie.

• RENOUELEMENT DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Pour mener à bien sa politique foncière en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement, le conseil décide du droit de préemption sur les secteurs inscrits en zone «U» et «AU» au Plan local d'urbanisme.

Vos déchets, les bons gestes !

TRI

Tessancourt est pris pour une poubelle :
3,5 tonnes de déchets sauvages balancés
ici et là, **quelle honte !**



On n'a plus le droit d'être inconscient des répercussions sur l'environnement de tels comportements, sans doute le fait de « charmantes » personnes de passage... Car ici, c'est plutôt des « Bravos à tous ! » que mérite la population pour sa bonne participation à la collecte sélective des verres, papiers et cartons, bouteilles et flacons plastiques. *(Il y a quand même un *peu mieux faire* sur le bac jaune, merci de voir en bas de page).

Nous vous en remercions, car c'est ce premier geste du tri qui permet le recyclage ; et donc une seconde vie à nos emballages.

Le volume de nos poubelles ayant pris 60 kg en 20 ans, il est important de devenir responsable de nos déchets, en étant des « consom'acteurs », à l'opposé des moutons de consommateurs, manœuvrés par la publicité qui n'est là que pour faire acheter. Notamment de choisir les produits en vrac ou les moins emballés ; et d'éliminer ceux conditionnés par portion, même si c'est pratique, parce que cela pollue plus et cela coûte davantage en d'ordures ménagères.

Connaissez vous les slogans 2006 d'Eco emballages, l'organisme national chargé de nous responsabiliser ? Outre « *Je trie mes emballages* », « *Je ne jette rien dans la nature* » (les cochons qui ont déversé en douce des tonnes de saletés aux quatre coins du village devraient prendre de la graine, ce sont nos impôts qui sont à contribution pour nettoyer ce qui peut l'être)... Et, pour limiter la pollution des sacs plastiques : « *Je prends un panier pour faire mes courses* ».

Les monstres

L'on a parfois des choses à jeter qui ne sont pas compatibles avec les ordures ménagères, ni avec le tri. Il nous faut alors les stocker dans l'attente « des monstres », c'est-à-dire la prochaine collecte des encombrants à domicile :

jeudi 14 septembre.

Elle est limitée à un volume de 1 m³ par habitation. Prière de sortir vos encombrants la veille (après 17h) sur le trottoir sans débordement sur la chaussée, merci

Ou de vous rendre à la déchetterie de Vigny, s'il s'agit d'objets encombrants trop volumineux, dépassant le m³ ou non collectés, tels : ● Gravats ● Sacs de plâtre, ciment, colle, mortier.



Je prends un panier pour faire mes courses.

● Produits explosifs (bouteilles de gaz) ● Produits toxiques (batteries, piles, pots de peintures pleins, huiles moteur, huiles usagées de toutes natures, produits de traitement agricoles, fûts pleins de produits inconnus...) ● Objets dont le poids est supérieur à 50 kg ● Objets dont les mesures excèdent 1,75 x 1,50 x 0,50 ● Déchets verts, souches d'arbres ● Objets qui ne sont pas des déchets ménagers : machines industrielles, gros moteurs, grosses pièces mécaniques ● Les grands cartons d'emballage qui ne sont plus collectés à domicile depuis mai. Située à dix minutes d'ici, avant l'entrée de Vigny et bien indiquée, la déchetterie, dont l'usage est gratuit pour les habitants de Tessancourt, permet de déposer ces déchets dans les containers de tri, à raison d'un m³ par venue. La première fois, munissez-vous d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule, si la voiture n'est pas immatriculée dans les Yvelines, venez avec votre facture d'électricité ou votre feuille d'imposition.

**Faites particulièrement attention à ce que vous triez dans le bac jaune, car il y a 15 % de refus de collecte, ce qui équivaut à 5 fois le prix de l'incinération diraient les économistes. Le bac jaune est réservé aux emballages en carton, aux flacons et bouteilles plastique, aux boîtes de conserve et aux canettes. Rien d'autre !*

VOS VIEUX PNEUS

Les pneus ne sont pris par notre déchetterie, ni par les encombrants. Sachez que le marchand qui vous vend des pneus neufs est tenu de reprendre les anciens. Les ambassadeurs du Syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères du Vexin (SMIRTOM) au 01 34 66 18 40 vous indiqueront le nouveau lieu de collecte ouvrant à Gargenville pour recevoir ce type de déchets.

Notez que le SMIRTOM est en ligne. Son e-mail : smirtomduvexin@free.fr et son site : www.smirtom.net

Prolongements de la Francilienne

**5 tracés sont à l'étude, en phase de fin de débat public qui s'achève le 4 juillet.
La réunion de synthèse du débat public aura lieu le 6 juillet à Pontoise.
L'Etat dispose ensuite de trois mois pour rendre sa décision finale.**

Le prolongement de la Francilienne (A 104) entre Cergy-Pontoise et Poissy/Orgeval est proposés à travers cinq tracés, évidemment destinés à répondre aux besoins de déplacements ; desservir et relier les pôles régionaux et zones d'activité économique ; décharger les routes proches de la Francilienne.

Les 5 tracés

- 1^{er} Rive droite de Chanteloup (1,5 milliard €)
- 2^e Pierrelaye forêt de Saint-Germain (2,1 milliard €)
- 3^e Eragny Achères (1,5 milliard €)
- 4^e Réaménagement de la RN 184 (1,1 milliard €)
- 5^e Nord Ouest de Cergy (2,1 milliard €).

Le calendrier

- 2006 - 2007 Débat public
- 2007 - 2009 Etude d'avant-projet, étude d'impact
- 2009 - 2011 Etude du projet, enquête publique
- 2011 - 2015 Travaux et mise en service.

Le 5^e tracé Nord-Ouest qui traverse le territoire du Parc naturel régional du Vexin français concerne notre commune car il la frôle, avec viaduc et échangeur à la clé ! D'une longueur de 56 km dont (40,5 km de voies nouvelles) il part de l'Isle-Adam, passe au Nord d'Ennery, au Sud-Est de Boissy-l'Aillierie, au Sud de Saillancourt, suit la déviation de Tessancourt-sur-Aubette, traverse la vallée de la Montcient, Gargenville, l'autoroute A13 et rejoint l'échangeur d'Orgeval.



Pourquoi votre municipalité est complètement défavorable

- Tout bouclage raisonnable de la Francilienne devrait avoir un kilométrage minimum et assurer une desserte maximum des populations, collectivités, zones d'activités économiques, or si la moyenne des autres tracés représente 22 km, les 56 km du 5^e, principalement à travers champs **rallonge de 34 km.**
- Ce tracé ne résout pas le problème de la saturation de la RN 184.
- Si l'on considère son utilisation par les 78 000 véhicules /jour prévus, ces voitures parcourraient une distance supplémentaire de plus de 2,5 millions de km chaque jour, avec de graves conséquences de pollution atmosphérique et de nuisances diverses.
- Son coût estimatif est de 2,1 milliards € ; nettement plus élevé que 2 autres tracés estimés entre 1,1 milliard 1,5 milliard €.
- Il est contraire à la politique de préservation du Parc naturel régional du Vexin français, validée par l'Etat, la région, le département, (la Parc a voté contre) et, comme évoqué à Gargenville, notre commune pourrait être alors exclue du périmètre !
- Ce 5^e tracé nécessiterait d'énormes ouvrages pour franchir l'Oise à Butry-sur-Oise, plus 6 viaducs et 3 tranchées couvertes qui feraient sans doute les beaux jours des entreprises de travaux publics, mais pas ceux des contribuables et des résidents que nous sommes tous.

PÉTITION COMMUNALE

Contre le 5^e tracé de prolongement de la Francilienne 278 Tessancourtois l'ont déjà signée ; et vous ?



Répondant un tract de la mairie, annonçant la fin du paisible village, si les 78 000 véhicules prévus par jour juste à la sortie de Tessancourt empruntent, **l'autoroute avec viaduc et échangeur du 5^e tracé reliant A 13 et A 15**, vous êtes venus très nombreux. La salle des fêtes ne pouvait contenir tout le monde à la réunion d'information animée par le maire, Maurice Reubrecht, vendredi 7 avril. Résultats : 278 signataires de la pétition communale contre ce projet. Et une trentaine de Tessancourtois présents au débat public de Gargenville le lendemain du lundi de Pâques.

Il nous faut lutter contre ce qui nous menace :

• **Dévalorisation** de votre **patrimoine** • **Forte nuisance sonore** • **Pollutions chimique et visuelle** • Exclusion de Tessancourt des communes du parc régional du Vexin français !

La décision gouvernementale est pour juillet.

Dites : « **NON !** »
Exprimer votre désaccord
Sur Internet, où les 5 tracés sont soumis au débat public sur
www.debatpublic.francilienne.org
En signant cette pétition à retourner à la mairie sans tarder.

Pétition contre le tracé n°5 du prolongement de la Francilienne

Considérant que le projet de construction au Nord-Ouest de Tessancourt-sur-Aubette d'un viaduc passant par-dessus la RD 28 défigurera le paysage et que le passage de 78 000 véhicules par jour ruintera la qualité de vie d'un paisible village, situé dans le Parc régional du Vexin français, je m'oppose au choix de ce tracé pour prolonger la Francilienne. Je relève pour étayer ce refus :

- il passe tout près d'habitations récemment construites,
- coupe les chemins piétonniers GR1 et GR2 qui relient Meulan à Magny,
- enclave une propriété (Le Loret), située entre la RD 28 et le futur tracé,
- va à l'encontre de la charte paysagère du Parc naturel régional du Vexin français que la commune applique scrupuleusement,
- détruit nos espaces agricoles et ruine notre spécificité rurale.

Je manifeste ma volonté de protéger le patrimoine communal inscrit dans le Plan d'aménagement et de développement durable du PLU et je réfute ce projet qui anéantirait tous les efforts menés par la municipalité pour conserver à Tessancourt-sur-Aubette son environnement villageois dont découle sa qualité de vie.

NOM _____ SIGNATURE _____

NOM _____ SIGNATURE _____

NOM _____ SIGNATURE _____

NOM _____ SIGNATURE _____

TEMPS FORTS



Que du bonheur !

Le « petit brin de muguet », que les enfants trop peu nombreux sont allés vendre aux portes des maisons fut un véritable succès. Les enfants étaient enchantés, volontaires et les Tessancourtois leur ont réservé leur meilleur accueil, donc que du Bonheur pour tous !

Cette première dans le village n'en restera pas là, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine sur le parvis de l'église avec encore plus de bouquets et pots fleuris.

La Caisse des écoles tient à remercier tous les acheteurs qui par leur générosité contribueront au maintien des activités scolaires à l'école (financement des activités piscine, sortie de fin d'année de toute l'école, classe de découverte, achat de livres, sorties pédagogiques).

La Caisse des écoles remercie tout spécialement les familles présentes : Aze, Gil, Jacquet, Texier.

Si vous aussi, vous voulez participer au muguet 2007 ou à toutes autres manifestations organisées par la Caisse des écoles (kermesse, brocante, carnaval) n'hésitez pas à contacter l'un de ses membres.

Encore merci pour les enfants, nos enfants, vos enfants.

La ferme s'expose au parc

L'équipe de la bibliothèque *Eclat de lire* était réunie à l'aube le samedi matin au parc de l'Aubette pour accueillir tous les animaux de la ferme, exposition oblige.

Veau, vache, cochon, âne, biquettes et lapins ont ainsi fait la joie des petits par cette belle journée ensoleillée du samedi 13 mai dernier au parc de l'Aubette.

« Nous remercions encore toutes les personnes qui nous ont permis d'organiser cette manifestation et nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle exposition sur le « vin » qui se déroulera courant janvier / février 2007. » invite l'équipe d'*Eclat de lire*.



Bibliothèque mode d'emploi

C'est l'occasion de rappeler que plusieurs milliers de livres, - un fonds dont une partie des titres est renouvelée tous les trois mois-, sont à la disposition des lecteurs de tous âges, dans la cour de la mairie.

L'évasion lecture pour toute la famille est à 15 € l'an, ou bien jeune 5 €, adulte 7,50 €.

Venez-y faire un tour le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 14h30 à 16h30 ou le samedi de 10h à 12h, vous serez bien accueilli et, si vous le souhaitez, conseillé selon vos goûts.

À Prénovel de Bise

Les élèves de CE1-CE2 de Mme Michalowicz et de CM1-CM2 de Mme Mazeau sont partis au mois de mai une semaine dans le Jura en classe de découverte.

Ils ont été accueillis chaleureusement par le directeur du centre dans un chalet entouré de prés et de forêts. Dès leur arrivée, les enfants se sont installés dans leur chambre par groupe de quatre ou cinq.

Au programme : des randonnées au milieu des forêts, des courses d'orientation dans les environs du chalet, les visites d'une scierie, du musée de la Boissellerie, d'une ferme pédagogique et d'une fromagerie artisanale ainsi que l'observation des oiseaux et la découverte de la faune et la flore. Les enfants ont goûté le Comté et l'ont tellement apprécié qu'ils ont rapporté 17 kg de fromages (Comté et Morbier). Ils ont apprécié la gentillesse des agriculteurs et la patience de leur vache Lassi qu'ils ont traité, puis bu le lait directement aux pis. Ils ont été très surpris par le bruit et la grandeur des machines à la scierie. Tout le monde a appris énormément de choses grâce à nos deux guides Marie-Jo et Eric qui nous ont accompagnés lors des sorties. Tous les enfants sont allés à la recherche de fossiles dans le ruisseau voisin. Les élèves ont construit des mangeoires pour nourrir les oiseaux.

Les enfants remercient aussi les animatrices et animateurs (Aurélien, Nadjima et Damien) qui leur ont proposé des veillées et une boum mémorable.

Grâce à la Caisse des écoles, les élèves et leurs maîtresses rapportent de leur agréable séjour des tonnes de souvenirs, d'innombrables photos et des rires à foison.



2001-2006

Toujours 0 % d'augmentation d'impôts

Alors que certaines communes sont endettées pour des décennies, ici, tout en ayant déjà réalisé l'ensemble du programme sur lequel vous l'avez élu, votre conseil municipal est fier de présenter des finances excédentaires 469 216,16 € et de n'avoir toujours pas augmenter les taux des taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti. Une excellente gestion qui permet aux finances communales de programmer le très coûteux enfouissement des réseaux (électrique, téléphone...) dont les lignes enlaidissent notre cadre de vie (lire page 2).

BUDGET PRIMITIF 2006

SECTION D'EXPLOITATION 892 139,39 € EN RECETTES ET EN DEPENSES
SECTION D'INVESTISSEMENT 796 956,56 € EN RECETTES ET EN DEPENSES

L'équilibre du budget est assuré par le vote des taux d'imposition. Ces dernières sont aux mêmes taux que l'année précédente.

	BASE DE CALCUL		REVERSEMENT A LA COMMUNE
HABITATION	1 242 000.00 €	5.52 %	68 558.00 €
FONCIER BATI	996 600.00 €	11.65 %	116 104.00 €
FONCIER NON BATI	18 300.00 €	47.16 %	8 630.00 €

RESULTAT GLOBAL

(EXCEDENT 2004) 418 924.39 € + (EXCEDENT 2005) 50 291.77 € = 469 216.16 €

Finances communales et communauté de communes

Un fonds de compensation

Comme toutes les communes de France invitées à se regrouper, Tessancourt a voté le 10 décembre 2004, son entrée dans la Communauté de communes Vexin Seine qui, pour mémoire, nous unit avec : Brueil-en-Vexin, Jambville, Meulan, Mézy-sur-Seine, Oinville-sur-Montcient et Vaux-sur-Seine. La Communauté ayant opté pour le régime fiscal de la taxe professionnelle unique, perçoit en lieu et place des communes les produits de taxe professionnelle. Et pour éviter la compétition entre les communes à plus ou moins forte taxe professionnelle dans la décennie cette dernière sera harmonisée.

La commune, en transférant des compétences à la Communauté a également transféré les charges qui s'y rattachent.



Le Plan local d'urbanisme (PLU) succède au Plan d'occupation des sols (POS), plan élaboré par la collectivité pour gérer les autorisations d'occupations du sol (dont les permis de construire).

Comme le POS, le PLU fixe les règles de l'utilisation des sols, il présente le projet de développement de la commune établi au regard des développements économiques et démographiques, la protection et l'aménagement des espaces naturels, des espaces boisés ou classés.

Toutes ses conditions sont regroupées dans un document élaboré par l'équipe municipale le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD), pour plus de détails se reporter à *Pour Tessancourt* n° 8 de novembre 2003.

Le conseil municipal du 24 mars 2006 a voté le Plan local d'urbanisme, celui-ci est opposable jusqu'au 4 juillet 2006, après cette date les remarques ou recours ne pourront plus être pris en considération.

ACTUALITÉ

LE PASSEPORT ÉLECTRONIQUE

Les Tessancourtois peuvent demander dès maintenant à la mairie leur passeport électronique.

Doté d'une puce insérée dans la couverture et d'une photo numérisée, ce passeport répond aux normes de sécurité européennes.

Pour établir ce passeport d'une durée de dix ans, il faut répondre à de nouvelles obligations : fournir l'acte de naissance en copie intégrale, deux photos d'identité récentes avec une expression neutre du visage : pas de sourire, ni d'yeux mi-clos, pas de couvre chefs, ni de lunettes sombres ou d'autres signes particuliers.

Ce nouveau passeport est individuel : il n'est pas possible d'y faire figurer ses enfants, ils peuvent obtenir leur propre passeport valable cinq ans. Actuellement son délais d'obtention est long, de 3 à 6 semaines

CONCOURS DE PÊCHE

A l'étang des Près, le concours de pêche des jeunes, organisé par l'Association de la pêche de Tessancourt rassemblait 22 rivaux, l'après-midi du samedi 10 juin.

Les vainqueurs ayant pêché le plus grand poids de fruites sont :

1^{er} Coralie Tomasucci (3,100 kg)

2^e Timothée Tomasucci (3,000 kg)

3^e Maxime Fillon (2,900 kg).



LES GAGNANTS DU LOTO ONT 12 ANS

Ce sont des ados à qui la chance a souri. Marie Denis pédale désormais sur un beau vélo de femme, le gros lot que le maire avait personnellement tenu à rajouter aux enjeux du grand loto du Comité des fêtes, samedi 20 mai. Le deuxième gagnant, âgé aussi de 12 ans est Maxime Ouvrier, très heureux de son lecteur DVD portable.

PAR MOTS ET MERVEILLES

Le 1^{er} festival de contes du Vexin français, *Par Mots et Merveilles* a lieu du 24 juin au 1^{er} juillet. Soirée d'ouverture à l'église de Saint-Clair sur Epte le 24. Promenade contée à Auvers-sur-Oise le 25. Animation au Grand cercle d'Eragny sur Oise le 28. Soirée contes à la Maison de l'Île à Auvers-sur-Oise le 29. Conte équestre à la Tanière du Perchay le 30. Soirée de clôture à la maison du Parc de Théméricourt le 1^{er}. Plus d'infos au 01 34 66 15 10.

Patricia Bevillon



NOUVELLE À LA MAIRIE

Parmi les onze candidats à la succession de Brigitte Ouvrier qui a présenté sa démission après cinq de bons et loyaux services au secrétariat de la mairie (joyeuse ambiance à son pot de départ ; ici son allocation...), comme le souhaitait vos élus, c'est une personne de Tessancourt et au chômage, Patricia Bevillon, qui a été choisie pour épauler Claire Froment. La nouvelle recrue se dit « *Très heureuse de ses nouvelles fonctions ; et à la disposition de la population.* »



Isabelle Frenoy-Sansarricq, Brigitte Ouvrier, Maurice Reubrecht.

2 juillet

PIQUE-NIQUE

parc de l'Aubette (payant) par le Comité des fêtes, toutes précisions au 01 34 74 22 15.

14 Juillet

FEUX D'ARTIFICE + BAL AU PARC DE L'AUBETTE

9 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

11h30 à 15h30, salle des fêtes de la mairie.

17 septembre

GRANDE BROCANTE

au profit de la Caisse des écoles.

30 septembre

LOTO

organisé par l'association *Loisirs artisanat rencontres* (LAR).”

AGENDA